



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
MAIRIE de CROTS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 9 juillet 2025 à 19h

Présents : Jean-Pierre GANDOIS, Michèle TETENOIRE, Jean-Daniel GUIEU, Laetitia HAUWELLE, Lionel RAIMBAULT, Marie LAGIER, Julien BELLINE, Aude BUSSERAU, Isabelle KWIATEK, David SIGNORET, Etienne BERENGUEL

Excusés : Gérard VAIANO (pouvoir à Jean-Pierre GANDOIS), François LAGIER (pouvoir à Etienne BERENGUEL), Christine TOUCHE

Absents : Emmanuelle STICCHI

Secrétaire de séance : Michèle TETENOIRE

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 25 juin 2025 à 19H

Travaux

- ✓ Attribution du marché de la Grange Joubert

Ecole

- ✓ Attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'école
- ✓ Règlement Intérieur de la cantine

Intercommunalité

- ✓ Approbation du CLECT

Personnel

- ✓ Remboursement aux agents des aides accordées par le FIPHFP

La séance est ouverte à 19h05

Monsieur le Maire constate le quorum, indique les procurations : Gérard VAIANO à Jean-Pierre GANDOIS, François LAGIER à Etienne BERENGUEL, nomme Michèle TETENOIRE secrétaire de séance et propose de passer à l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 25 juin 2025 à 19H

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1. Attribution du marché de la Grange Joubert

Michèle TETENOIRE donne lecture de la délibération et présente le rapport d'analyse des offres. Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal qu'à l'issue de la phase de réception des offres, il a passé quelques coups de fil pour négocier avec certaines entreprises. Il présente les nouveaux tarifs obtenus après négociation et indique avoir pu obtenir un rabais du tarif d'environ 15 000€ de cette manière. Monsieur le Maire en profite pour remercier les entreprises qui ont bien voulu répondre à l'appel d'offres. Enfin il indique que la phase de négociation se poursuit pour les lots déclarés infructueux et que leur attribution fera l'objet d'un prochain conseil municipal.

Etienne BERENGUEL s'étonne qu'au total des 15 lots du marché, 7 ont été déclarés infructueux. Il s'interroge également de savoir pourquoi pour ces lots aucune estimation des tarifs n'est indiquée.